



Assemblée Générale Annuelle - 15 octobre 2023

L'assemblée a débuté avec l'acceptation unanime de l'ordre du jour. Les membres ont ensuite examiné et approuvé les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

L'assemblée a ensuite approuvé à l'unanimité la résolution autorisant un changement aux Lettres patentes de l'Association et une demande d'enregistrement à titre d'"Organisme de bienfaisance" auprès des Agences du revenu du Québec et du Canada. Cette proposition a été avancée par Jean Norbert et secondée par Johanne Potvin. Cette résolution est en lien avec la sollicitation de dons auprès de tous nos membres dans le cadre du projet de myriophylle à épis. Les membres présents ont par ailleurs été invités à solliciter tous les membres qui n'ont pas assisté à l'assemblée.

Par ailleurs, il a été annoncé que le rapport de qualité des eaux du réseau relais du ministère de l'environnement serait disponible en décembre, fournissant des informations cruciales pour la gestion durable de notre lac.

Une autre discussion importante a porté sur la possibilité d'utiliser des enzymes plutôt que de retirer les sédiments du lac. Des tests seront effectués pour évaluer cette alternative, et les résultats seront partagés avec la communauté dès qu'ils seront disponibles.

Une discussion a eu lieu portant sur la communication du conseil envers ses membres et son importance afin de maintenir la participation active de la communauté. Dans cet optique, il est souhaitable que tout accomplissement et avancement dans les projets soient partagés en continu. Il a été souligné que c'est grâce à cette transparence et à cette communication régulière que le conseil sera en mesure de renforcer l'engagement de tous dans la préservation et l'amélioration continue de notre cher Lac Écho.

Enfin, l'assemblée a été informée de la démission de Messieurs Michel Hamel et Steve Wanamaker à titre d'administrateurs. La candidature de tous les autres membres du Conseil a ensuite été approuvée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Michel Montpetit s'est ensuite proposé comme nouvel administrateur et sa nomination a reçu l'approbation de tous. À cette occasion, une suggestion a été faite d'avoir des représentants de Prévost au sein du conseil afin d'assurer une meilleure représentation des utilisateurs du lac.

L'AGA a ainsi pris fin dans un esprit de collaboration et d'engagement envers la préservation et l'amélioration continue de notre cher Lac Écho.

Cordialement, Mike Potvin